Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Vanessa Arnal-Laugier le 5 avril 2024

Le premier dispositif agrivoltaïque sur cultures d'abricots bio est à Cavaillon



La société Sun'Agri, spécialisée dans les solutions intelligentes de soutien à l'agriculture, et l'exploitation cavaillonnaise Saint-Félix ont inauguré le premier dispositif agrivoltaïque mondial piloté sur des cultures d'abricots bio. L'exploitation devient donc le 34e site à disposer de la technologie de Sun'Agri.

C'est sous un grand soleil, au cœur de l'exploitation Saint-Félix de 65 ha à Cavaillon, sous le nouveau dispositif agrivoltaïque, que se sont réunis 70 représentants de l'Etat, du territoire et du monde agricole pour découvrir ce dispositif, qui, pour la première fois aux niveaux local et mondial, a pour ambition de protéger des abricots en culture bio.

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Ecrit par Vanessa Arnal-Laugier le 5 avril 2024

> *« C'est une grande satisfaction et l'aboutissement de plusieurs années de travail que d'inaugurer ce projet.»*
>
> *Cécile Magherini, directrice générale de Sun'Agri*

Les persiennes agrivoltaïques ont été installées sur une surface de 2,5 ha dans le but protéger les vergers des changements climatiques, notamment de l'ensoleillement et des températures extrêmes qui peuvent être atteintes en pleine journée durant l'été. L'exploitation Saint-Félix a déjà perdu une grande partie de sa production d'abricots à cause de brûlures dues à la canicule en 2018. Pour attester de la différence à la fin de la saison, une zone de 0,3 ha n'a pas été recouverte de panneaux. La production annuelle prévisionnelle sur la parcelle agrivoltaïque est de 30 tonnes d'abricots bio par hectare.

> *« Nous avons souhaité apporter une protection agrivoltaïque à nos abricotiers pour gagner en ombrage l'été, renforcer leur résilience face au gel, diminuer les besoins en irrigation et utiliser la structure pour installer des filets para-grêles.»*
>
> *Michel André, président de la SARL Saint-Félix*

Différents équipements et capteurs seront installés sur le site, au niveau du sol et dans l'air tels que des tensiomètres, des compteurs connectés qui mesurent la consommation en eau sur la parcelle, des stations météorologiques pour mesurer la température, l'humidité dans l'air, la pluviométrie et la vitesse du vent. Le suivi agronomique de la parcelle sera effectué par la Chambre d'Agriculture du Vaucluse, et le suivi écologique du projet par la LPO PACA.

L'agrivoltaïsme en plein essor

Si c'est le premier dispositif agrivoltaïque sur cultures d'abricots bio, ce n'est pas le premier dispositif agrivoltaïque que compte le Vaucluse. Le département dispose déjà de deux autres installations agrivoltaïques à Piolenc, sur des vignes, et Carpentras, sur des cerisiers.

> *« Protection contre les aléas, augmentation du rendement agricole et baisse de la consommation en eau sont les enjeux de ce projet comme de tous ceux que nous portons. »*
>
> *Cécile Magherini, directrice générale de Sun'Agri*

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Vanessa Arnal-Laugier le 5 avril 2024

Ce projet, à Cavaillon, représente un investissement global de 3,2 M€ pour protéger le verger sur les prochaines décennies. Il s'ajoute aux 33 sites agrivoltaïques plantés et embarquant déjà la technologie Sun'Agri sur le territoire national en 2024, et à ceux en cours d'étude ou de développement, pour une surface globale de 260 ha.



©Sun'Agri

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !